

Analyses & Résultats

Septembre 2019 - numéro 70

L'insertion professionnelle à sept mois des sortants de formation initiale scolaire dans l'enseignement agricole

L'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme menée chaque année par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture interroge les sortants de l'enseignement agricole sur leur situation. En Nouvelle-Aquitaine, sept mois après la fin de leur formation initiale, 42,5 % des répondants sont présents sur le marché du travail (en emploi ou chômeurs), tandis que 4,5 % sont momentanément inactifs et que 53 % continuent de se former.

Un quart occupent un emploi. Le taux net d'emploi global est égal à 63 % mais des disparités existent entre hommes et femmes et selon le niveau et le secteur professionnel de formation. La moitié des répondants actifs occupés ont un emploi en lien avec l'agriculture et l'autre moitié travaillent dans les secteurs de l'action sociale ou des services aux personnes.

La moitié des emplois occupés sont des emplois salariés en contrat long : CDI ou CDD de six mois ou plus. Un tiers des répondants actifs occupés sont employés dans le commerce ou les services à la personne et un quart sont ouvriers ou techniciens dans la production.

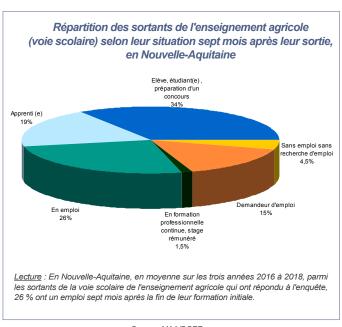
Les candidatures spontanées, la prise de contact directe avec les entreprises ou l'intervention de relations personnelles sont les démarches les plus citées qui ont permis de trouver un emploi à la sortie du système éducatif. Cela met en évidence l'importance des stages au cours de la formation pour l'insertion professionnelle à court terme.

En Nouvelle-Aquitaine, selon les années, entre 6 000 et 8 000 lycéens et étudiants en formation initiale scolaire dans l'enseignement technique agricole, public ou privé, sortent de ce système éducatif. Ils sont interrogés sur leur situation sept mois après leur sortie. La moitié des sortants répondent à l'enquête ; ainsi, au cours des trois dernières enquêtes disponibles ¹, lancées au mois de février en 2016, 2017 et 2018, 10 600 questionnaires ont été recueillis.

En moyenne sur les trois années, 42,5 % des répondants ² sont présents sur le marché du travail, qu'ils soient en emploi, en formation professionnelle continue, en stage rémunéré ou demandeurs d'emploi. Un petit nombre (4,5 %) diffèrent leur recherche d'emploi pour des raisons de santé, des raisons familiales ou personnelles. Les autres continuent à se former : 19 % sont en apprentissage et 34 % poursuivent des études, dans la voie scolaire ou dans le supérieur, ou bien préparent un concours.



² Répondants : voir Méthodologie page 5



Source : MAA/DGER Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole voie scolaire - années 2016 à 2018

Sortants en emploi : la moitié sont salariés en contrat long, 7 % sont exploitants agricoles ou aides familiaux

Des sortants diplômés

Il y a chaque année autant de filles que de garçons qui occupent un emploi sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole. Âgés en moyenne de 18 ans à 21 ans selon le niveau de formation, la plupart ont été admis aux examens sanctionnant leur dernière année de formation et ils arrivent sur le marché du travail munis d'un ou de deux diplômes.

Environ un quart sont titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) et une large moitié d'un baccalauréat, tandis que 13 % ont un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), un brevet d'études professionnelles (BEP) ou un brevet professionnel (BP) agricoles. Les autres, entre 5 % et 7 % des sortants en emploi selon les années, n'ont aucun diplôme.

Les garçons sortent principalement d'une formation à la production agricole ou à l'aménagement de l'espace, les filles d'une formation aux métiers des services, répartition conforme à la structure des effectifs dans l'enseignement agricole. Chaque année, une trentaine de sortants formés à la transformation alimentaire trouvent un emploi, ce qui correspond au nombre annuel de diplômés dans ce secteur.

Le permis de conduire favorise-t-il l'insertion professionnelle ? Est-il nécessaire lorsque l'on travaille ? De fait, les sortants ayant un emploi en sont plus souvent titulaires (à 85 %, contre 60 % pour le reste des sortants).

Un homme titulaire d'un BTS production agricole a plus de chances de s'insérer à court terme sur le marché du travail

Un quart des sortants de l'enseignement agricole ont un emploi sept mois après la fin de leur formation. Le taux net d'emploi ³ est un indicateur quantitatif de l'insertion professionnelle : c'est la proportion d'actifs occupés dans l'ensemble des sortants qui se présentent sur le marché du travail.

En moyenne sur les trois années 2016 à 2018, sur 100 sortants sur le marché du travail, 63 occupent un emploi. Le taux net d'emploi des femmes est de 10 points inférieur à celui des hommes, autour de 60 % contre 70 % chez les hommes. Les écarts homme/femme les plus importants s'observent parmi les sortants formés à la production agricole et ceux ayant le niveau de formation le plus bas.

L'insertion professionnelle à court terme est d'autant meilleure que le niveau de formation est élevé. Ainsi, le taux net d'emploi décroît de 75 % pour les sortants de niveau III (BTS) à 68 % pour ceux de niveau IV (baccalauréat), 50 % pour ceux de niveau V (CAP, BP agricole) et 35 % pour les sortants sans diplôme.

Les formations à la production agricole sont plus favorables à l'insertion professionnelle à court terme que les formations aux métiers de la transformation, des services ou de l'aménagement.

³ voir Méthodologie page 5

La moitié des débouchés dans l'agriculture, l'autre moitié dans l'action sociale et les services aux personnes

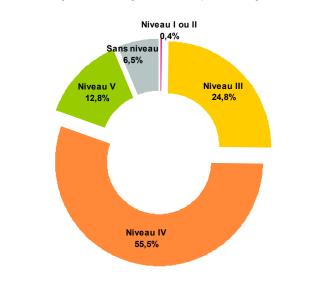
La plupart des entreprises ou exploitations qui recrutent sont privées. Un quart des sortants qui travaillent ont trouvé un emploi dans la fonction publique (état, collectivité locale, hôpital public...) ou dans une entreprise publique.

Répartition des sortants répondants en emploi selon leur niveau de formation, en Nouvelle-Aquitaine

Niveau I ou II : diplômes de l'enseignement supérieur (Licence, master, diplôme d'ingénieur...) Niveau III : BTS agricole, BTS, DUT

Niveau IV : baccalauréat, brevet professionnel, brevet de technicien

Niveau V: CAP agricole, CAP, BEP agricole, BEP, brevet professionnel agricole



<u>Lecture</u>: En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne, entre 2016 et 2018, 24,8 % des sortants répondants occupant un emploi ont un BTS agricole ou un diplôme de niveau équivalent (niveau III).

Source: MAA/DGER

Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole - voie scolaire - années 2016 à 2018

Taux net d'emploi des sortants de l'enseignement agricole (%) en Nouvelle-Aquitaine

		Moyenne sur les années 2016 à 2018	2016	2017	2018
Tous niveaux et tous secteurs professionnels	Ensemble	63	56	67	66
	Femme	58	50	65	60
	Homme	69	63	71	73
Niveau III	Ensemble	75	69	78	80
	Femme	73	61	81	77
	Homme	77	75	76	82
Niveau IV	Ensemble	68	61	70	74
	Femme	65	58	69	70
	Homme	72	65	72	79
Niveau V	Ensemble	50	42	59	51
	Femme	44	34	54	43
	Homme	61	55	68	60
Sans niveau	Ensemble	35	32	44	30
	Femme	30	26	38	27
	Homme	42	38	53	36
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	Ensemble	63	56	63	70
	Femme	63	51	72	65
	Homme	63	57	62	71
Production	Ensemble	73	67	78	74
	Femme	62	52	72	63
	Homme	79	75	81	80
Services	Ensemble	58	52	64	59
	Femme	57	51	63	58
	Homme	62	55	67	65
Transformation	Ensemble	57	55	59	56
	Femme	57	58	56	57
	Homme	56	52	63	55

<u>Lecture</u>: En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne, entre 2016 et 2018, sur 100 sortants ayant répondu être sur le marché du travail, tous niveaux et tous secteurs professionnels confondus, 63 occupent un emploi.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'Enseignement Agricole - voie scolaire - années 2016 à 2018 Un sortant ayant un emploi sur deux a été recruté par une entreprise ou une exploitation ayant une activité soit en lien avec l'agriculture (un quart des emplois dans la production agricole) ou l'industrie agroalimentaire, soit dans les services ou le commerce qui y sont rattachés (près d'un emploi sur cinq). L'autre moitié des sortants ayant un emploi travaillent principalement dans les secteurs de l'action sociale, des services aux particuliers, de la santé ou dans l'hôtellerie et la restauration.

Il y a principalement d'un côté, de petites entreprises de moins de 10 salariés qui se consacrent à la production agricole et de l'autre côté, des entreprises plus grandes, de 10 salariés ou plus, spécialisées dans les services, le commerce (dans les domaines agricole, agroalimentaire ou autres) ou l'industrie agroalimentaire.

Des conditions d'emploi inégales selon les profils

Une insertion professionnelle favorable pour 60 % des sortants en emploi

Tous les sortants qui ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie de formation initiale ne travaillent pas dans les mêmes conditions. En particulier, l'insertion professionnelle reste incertaine pour ceux qui sont engagés sur un contrat de courte durée : les salariés en CDD de moins de six mois (22 %), ceux qui assurent des missions en intérim (9 %) ou ceux qui bénéficient de contrats aidés (10 %, dont la moitié en contrat de professionnalisation).

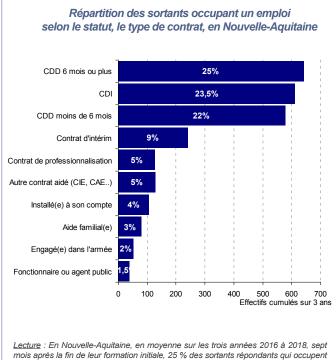
Mais 60 % des sortants occupant un emploi sont dans une situation plus stable, qu'ils soient installés à leur compte (4 %), majoritairement en tant qu'exploitants agricoles, ou aides familiaux (3 %) avec la perspective de reprendre l'exploitation familiale, qu'ils soient fonctionnaires ou qu'ils aient intégré la Défense Nationale, la gendarmerie (3,5 %) ou bien qu'ils soient salariés en contrat de moyenne ou longue durée : un quart d'entre eux sont en CDD de six mois ou plus, presque autant sont en CDI.

Ce sont essentiellement les hommes qui s'installent à leur compte, ont le statut d'aide familial, ou s'engagent dans l'armée. Au contraire, ce sont plus souvent les femmes qui sont employées en CDD court de moins de 6 mois ou en contrat aidé, ce qui s'explique par une prépondérance de ce type d'emploi (quatre sur dix) pour les sortants d'une formation aux métiers des services. Enfin, le recours à l'intérim est répandu parmi les sortants formés dans le secteur de l'aménagement (un emploi sur six).

Des opportunités de contrats salariés longs dans l'agriculture et l'agroalimentaire, les soins aux personnes ou l'hôtellerie et la restauration

La moitié des emplois salariés sur des contrats de longue durée, CDI ou CDD de six mois ou plus, se concentrent sur une demi-douzaine de types de métiers. Les plus nombreux sont les ouvriers agricoles, viticoles, horticoles ou forestiers (un contrat long sur six), devant les auxiliaires de vie, à domicile ou en structure médicalisée, les agents hospitaliers, les serveurs et autres agents de restauration ou d'hôtellerie, les ouvriers de l'industrie, notamment agroalimentaire, et les techniciens agricoles, forestiers ou du secteur de l'environnement.

Mais un contrat long n'est pas le gage d'une situation stable ou durable. Par exemple, parmi les agents de restauration en CDI, beaucoup travaillent pour une grande entreprise de restauration rapide. C'est une situation souvent provisoire, le moyen d'avoir une autonomie financière en attendant un emploi plus conforme aux aspirations et à la formation qui a été suivie.



un emploi sont salariés en CDD d'une durée de 6 mois ou plus.

Source: MAA/DGER Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole - voie scolaire - années 2016 à 2018

Les emplois salariés en contrat long constituent près de la moitié des emplois occupés sept mois après la sortie de l'enseignement agricole. Les hommes sont plus souvent engagés en CDI, les femmes en CDD. Près de 52 % des techniciens supérieurs sont salariés en contrat long, contre 48 % des bacheliers et 44 % des diplômés de niveau V. Ces emplois sont plus accessibles en sortant d'une formation aux métiers des services (52 % des emplois occupés en sortant de formation initiale, dont 30 % en CDD de 6 mois ou plus) ou à la production agricole (46 % des emplois, dont 26 % en CDI).

Temps partiel pour la moitié des filles ayant un emploi et pour les sortants formés dans le secteur des services

Un tiers des sortants ayant un emploi travaillent à temps partiel, dont 6,5 % pour une durée inférieure à un mi-temps (14 heures par semaine en moyenne), les autres pour une durée supérieure à un mi-temps (26 heures par semaine en moyenne).

Dès les premiers mois sur le marché du travail, les femmes sont plus souvent concernées par le temps partiel, subi ou non. Ainsi, elles ne sont que 55 % à travailler à temps complet, contre 82 % pour les hommes ; une sur cinq occupe un emploi à temps partiel inférieur à un mi-temps.

Le temps partiel affecte plus souvent les femmes car elles sont nombreuses à travailler dans le secteur des services où l'emploi à temps partiel est plus répandu. En effet, la moitié des sortants de ces formations sont employés à temps partiel, alors qu'ils ne sont que 20 % dans cette situation après une formation à la production ou à l'aménagement.

Les plus diplômés sont moins souvent concernés : environ 20 % des techniciens supérieurs ayant un emploi travaillent à temps partiel, contre plus de 35 % des diplômés de niveaux IV ou V.

Un tiers d'employés dans le commerce et les services à la personne et un quart d'ouvriers et techniciens dans la production

Conformes à l'activité des entreprises qui les ont recrutés, les fonctions les plus couramment exercées par les sortants de l'enseignement agricole sont des fonctions de production (plus d'un tiers des emplois), les soins à la personne et les travaux socio-éducatifs (un quart des emplois) ainsi que le commerce et la vente (18 % des emplois).

Les métiers exercés sont cohérents avec la formation suivie. Cela peut expliquer que les hommes se voient principalement confier les missions de production, les femmes les services à la personne, le commerce et la vente. Les titulaires d'un BTS exercent plus souvent des fonctions de production et assurent moins souvent des services à la personne que les sortants ayant un bac ou un CAP ou les sortants sans diplôme.

Deux catégories professionnelles se détachent : une large majorité d'employés (55 % des emplois) et des techniciens et des ouvriers, qualifiés ou non (35 %). Les agriculteurs et aides familiaux représentent 7 % des sortants qui ont un emploi.

Mais, alors que la plupart des femmes sont employées, les hommes se répartissent de façon plus équilibrée entre employés, ouvriers qualifiés ou spécialisés, techniciens et agriculteurs ou aides familiaux.

Les catégories professionnelles sont corrélées à la formation suivie. En effet, les sortants des formations aux métiers des services sont très majoritairement employés, alors qu'une forte proportion d'ouvriers qualifiés et de techniciens se sont formés à la production ou aux métiers de l'aménagement.

La proportion d'ouvriers qualifiés et de techniciens est significativement plus forte parmi les sortants ayant un emploi titulaires d'un BTS agricole (40 %) que parmi ceux qui ont un diplôme de niveau IV (- 20 points) ou de niveau V (- 15 points).

Des salaires homogènes proches du salaire minimum interprofessionnel, sans prime au diplôme

Les sortants qui ont un emploi à temps plein déclarent un salaire horaire moyen de 8,20 €, contre moins de 7,70 € pour les sortants travaillant à temps partiel, soit un salaire mensuel net de 1 250 € légèrement supérieur au SMIC.

Les employés déclarent un salaire en moyenne inférieur (taux horaire : 7,80 €/h, contre 8,40 €/h pour les ouvriers et 8,90 €/h pour les techniciens). Quelle que soit la catégorie professionnelle, le salaire mensuel des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes, d'une trentaine d'euros.

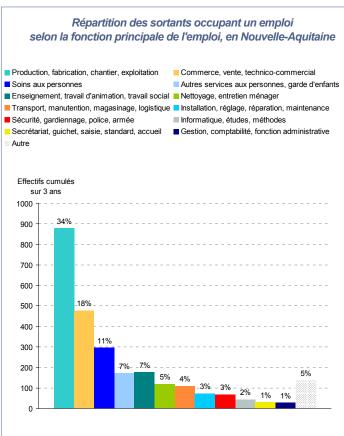
Les salaires perçus à la sortie de la formation initiale ne diffèrent guère, que les sortants possèdent un diplôme de niveau III, IV ou V ou qu'ils soient sans diplôme.

Ils sont d'autant plus élevés que l'entreprise qui les emploie est plus grande. Les entreprises qui offrent les meilleurs salaires se consacrent aux productions forestières, aux productions et services liés à l'aménagement et à l'environnement, ou aux productions industrielles, agroalimentaires ou autres.

Les métiers les moins rémunérés sont le commerce et la vente, les services aux particuliers (hors soins aux personnes) et les travaux socio-éducatifs.

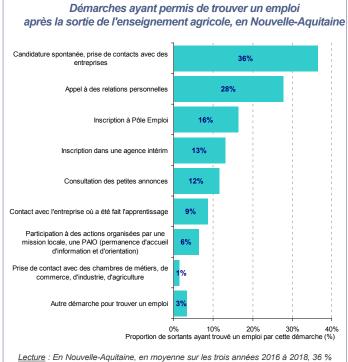
Importance des stages pendant la formation pour trouver un emploi à la sortie

Près de la moitié des sortants occupant un emploi sept mois après avoir quitté l'enseignement agricole ont travaillé préalablement dans l'entreprise qui les a engagés, souvent lors de stages pendant leur scolarité ou bien en tant que saisonniers ou aide sur l'exploitation familiale.



<u>Lecture</u>: En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2016 à 2018, sept mois après la fin de leur formation initiale, la principale fonction de l'emploi est la production pour 34 % des sortants répondants occupant un emploi.

Source : MAA/DGER Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole voie scolaire - années 2016 à 2018



des sortants répondants qui occupent un emploi sept mois après la fin de leur formation initiale l'ont obtenu en prenant contact directement avec l'entreprise qui les a engagés.

Source : MAA/DGER Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole voie scolaire - années 2016 à 2018 Ainsi, parmi les démarches qui leur ont permis de trouver un emploi, ils citent le plus souvent les candidatures spontanées et la prise de contact directe avec les entreprises, l'intervention de relations personnelles puis l'inscription à Pôle Emploi. L'entreprise contacte ou est contactée fréquemment à la suite de stages effectués pendant la formation ; souvent, ceux qui ont fait appel aux relations personnelles ont en réalité trouvé un emploi sur l'exploitation familiale.

Ils ne sont pas nombreux à avoir trouvé un emploi par l'intermédiaire des chambres d'agriculture, de commerce ou d'industrie, pas plus que des missions locales ou des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO).

Sortants en recherche d'emploi : les deux tiers sont des femmes, la moitié sortent d'une formation aux métiers des services

Selon les années, entre 13 % et 16 % des sortants de l'enseignement agricole sont demandeurs d'emploi sept mois après l'avoir quitté. Deux caractéristiques sont constantes sur les trois enquêtes 2016 à 2018 : près de deux tiers sont des femmes, plus de la moitié sortent d'une formation aux métiers des services.

Les autres secteurs professionnels de formation ne sont cependant pas épargnés et un certain nombre de sortants en recherche d'emploi ont suivi une formation dans le secteur de l'aménagement (un sur six) ou de la production agricole (un sur cinq).

Une majorité de bacheliers et une surreprésentation des diplômés de niveau V

En termes de niveau de formation, les sortants en recherche d'emploi se distinguent de l'ensemble des sortants par une proportion plus faible de techniciens supérieurs (14 % contre 20 %) et au contraire par une surreprésentation des titulaires d'un CAP ou d'un diplôme de niveau équivalent (21 % contre 12 %). Il y a une majorité de bacheliers (45 %) et une forte proportion de non diplômés (20 %) comme parmi l'ensemble des sortants. Près d'un tiers ont quitté l'enseignement agricole sans valider la dernière formation suivie.

Moins de la moitié des sortants en recherche d'emploi ont le permis de conduire. Celui-ci est perçu comme indispensable pour trouver un emploi et l'obtenir est une priorité pour beaucoup d'entre eux

Retour à la formation?

Pour leur recherche d'emploi, les trois quarts se sont inscrits à Pôle Emploi. La moitié consultent les petites annonces, autant prennent contact directement avec les employeurs. Un quart participent à des actions organisées par les missions locales ou les PAIO et autant comptent sur leurs relations personnelles.

Mais, dans ces démarches pour trouver un emploi, beaucoup font part de leur amertume devant les exigences des employeurs qui cherchent du personnel ayant de l'expérience et qui ne reconnaissent pas les stages effectués pendant la formation.

Se voyant dans l'impasse, beaucoup envisagent de préparer un concours, de continuer leurs études ou de se réorienter. Certains, n'ayant pu suivre la formation en alternance qu'ils souhaitaient faute de trouver un maître d'apprentissage, sont résolus à l'obtenir à la rentrée suivante.

Méthodologie

Chaque année, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) met en oeuvre à partir du 1er février <u>une enquête sur l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des sortants des établissements de l'enseignement technique agricole</u>, publics et privés. Cette enquête annuelle est menée en collaboration avec AgroSup Dijon – Eduter. Elle est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

Cette enquête a pour objectif d'appréhender le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole et de connaître leurs modalités d'insertion scolaire et professionnelle. Elle est comparable à l'enquête qui est conduite également chaque année par le Ministère de l'Éducation Nationale auprès de ses établissements scolaires, appelée enquête sur l'Insertion dans la Vie Active (IVA). Cette enquête s'inscrit pleinement dans la mise en oeuvre de la mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'enseignement agricole.

Le périmètre de l'enquête comprend tous les élèves des classes terminales 4 qui sont sortis de la voie scolaire de l'enseignement technique agricole au cours ou en fin de l'année scolaire, autrement dit, ceux qui ne se sont pas ré-inscrits dans un établissement scolaire l'enseignement agricole à la rentrée suivante.

⁴ Classes terminales concernées : Terminale BTS, Terminale BTS agricole, Terminale Bac pro, Terminale Bac techno, Terminale S, Terminale CAP, Terminale CAP agricole.

Ce document est élaboré à partir des seuls questionnaires complétés et renvoyés aux établissements et, pour chaque question, à partir des seules réponses disponibles : il n'y a ni redressement de la non-réponse totale (questionnaires non transmis), ni redressement de la non-réponse partielle (absence de réponse à une question dans un questionnaire partiellement complété).

Par suite, <u>les analyses et résultats de cette étude se rapportent aux seuls répondants</u> (voir page 6 le tableau des taux de réponse). Dans un souci de robustesse des résultats, on a choisi de prendre en compte les questionnaires des trois dernières enquêtes disponibles.

Le <u>taux net d'emploi</u> est le quotient, exprimé en pourcentage, du nombre de sortants qui occupent un emploi par le nombre de sortants actifs. Le nombre de sortants actifs est la somme de ceux qui occupent un emploi et de ceux qui recherchent un emploi.

Les sortants sans emploi qui n'en recherchent pas ne sont pas comptabilisés dans les actifs, de même que les sortants en formation professionnelle continue ou stage rémunéré.

Pour en savoir plus sur l'insertion scolaire et professionnelle

https://chlorofil.fr/stats/statea

Les taux de réponse à l'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme, en Nouvelle-Aquitaine

		Cumul 2016 à 2018		
	2016	2017	2018	Guillui 2010 a 2010
Nombre de sortants	7 644	6 221	6 773	20 638
Nombre de questionnaires renvoyés complétés	4 002	3 292	3 329	10 623
Taux de réponse (%)	52,4	52,9	49,2	51,5

<u>Lecture</u>: En Nouvelle-Aquitain, en moyenne sur les trois années 2016 à 2018, 51,5 % des sortants de la voie scolaire de l'enseignement agricole ont répondu à l'enquête sur l'insertion professionnelle à court terme.

Les taux de réponse, par question, des sortants occupant un emploi, en Nouvelle-Aquitaine

	Intitulé de la question	Année de l'enquête											
Numéro		2016			2017		2018			Cumul 2016 à 2018			
de la question		Nombre de réponses	Nombre de non- réponses	Taux de réponse (%)	Nombre de réponses	Nombre de non- réponses	Taux de réponse (%)	Nombre de réponses	Nombre de non- réponses	Taux de réponse (%)	Nombre de réponses	Nombre de non- réponses	Taux de réponse (%)
02	Sortie en ayant obtenu le diplôme préparé en N-1	856	11	98,7	820	114	87,8	856	65	92,9	2 532	190	93,0
03	Diplômes obtenus	841	26	97,0	888	46	95,1	893	28	97,0	2 622	100	96,3
12	Statut de l'emploi	815	52	94,0	901	33	96,5	893	28	97,0	2 609	113	95,8
13	Intitulé de l'emploi	774	93	89,3	831	103	89,0	784	137	85,1	2 389	333	87,8
14	Statut de l'employeur	805	62	92,8	853	81	91,3	879	42	95,4	2 537	185	93,2
15	Code postal de la commune du lieu de travail	754	113	87,0	831	103	89,0	779	142	84,6	2 364	358	86,8
15	Commune du lieu de travail	778	89	89,7	865	69	92,6	812	109	88,2	2 455	267	90,2
16	Quotité de temps de travail	804	63	92,7	865	69	92,6	856	65	92,9	2 525	197	92,8
17	Nombre d'heures de travail hebdomadaire	198	669	22,8	230	704	24,6	219	702	23,8	647	2 075	23,8
18	Salaire mensuel moyen	493	374	56,9	591	343	63,3	525	396	57,0	1 609	1 113	59,1
19	Déjà employé dans l'entreprise	776	91	89,5	807	127	86,4	803	118	87,2	2 386	336	87,7
20	Tranche d'effectifs salariés de l'entreprise	764	103	88,1	801	133	85,8	803	118	87,2	2 368	354	87,0
21	Fonction principale de l'emploi	838	29	96,7	869	65	93,0	895	26	97,2	2 602	120	95,6
22	Classification professionnelle	843	24	97,2	800	134	85,7	902	19	97,9	2 545	177	93,5
23	Activité de l'entreprise	707	160	81,5	659	275	70,6	675	246	73,3	2 041	681	75,0
24	Branche d'activité de l'entreprise	829	38	95,6	841	93	90,0	894	27	97,1	2 564	158	94,2
25	Démarches pour trouver un emploi	734	133	84,7	827	107	88,5	754	167	81,9	2 315	407	85,0
26	Opinion sur la situation au 1er février de l'année	540	327	62,3	509	425	54,5	518	403	56,2	1 567	1 155	57,6

<u>Lecture</u> : En Nouvelle-Aquitaine, en moyenne sur les trois années 2016 à 2018, 57,6 % des sortants occupant un emploi ont répondu la question concernant leur opinion sur leur situation sept mois après la fin de leur formation initiale.

Source : MAA/DGER - Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole - voie scolaire - années 2016 à 2018

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : http://agreste.agriculture.gouv.fr et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

©AGRESTE 2019



Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1 Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel: contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Philippe de GUENIN Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD Rédacteur : Stéphane BALAN

Composition - Impression : SRISET Nouvelle-Aquitaine

Dépôt légal à parution - ISSN : 2551-1114